

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	« Goldman Sachs International (UK) Interest Linked Bond EUR 2029 »
Identificateur du produit	ISIN: XS2556269145
Initiateur du produit	Goldman Sachs International, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510113 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	L'émetteur de ce produit est agréé par l'Autorité de Régulation Prudentielle (Prudential Regulation Authority) et réglementé par l'Autorité de Conduite Financière (UK Financial Conduct Authority). L'autorité compétente en ce qui concerne l'émetteur de ce produit en relation avec ce Document d'Informations Clés est l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) (en Belgique).
Date du document	28 février 2023 à 7:50:47, heure locale à Bruxelles

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit génère des intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.

Durée Le produit a une échéance fixe et sera échu le 14 juillet 2029.

Objectifs Le produit est conçu pour fournir (1) un rendement sous forme de paiements d'intérêts à taux fixe, (2) un rendement sous forme de paiements d'intérêts à taux variable calculé en fonction des niveaux relatifs du 30-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR* et du 10-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR** et (3) le remboursement du montant nominal du produit à la date d'échéance. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 102% de la valeur nominale. Le produit ne sera pas coté en bourse. La date d'émission est le 14 juillet 2023.

Intérêts: À chaque date de paiement d'intérêts vous recevrez un paiement d'intérêts calculé en multipliant 1 000 EUR par le taux d'intérêts applicable puis multiplié par la méthode de décompte des jours afin d'ajuster ce montant pour refléter la durée de la période d'intérêts. Chaque période d'intérêts débute à la date de commencement de la période d'intérêts (incluse) et s'achève à la date de fin de la période d'intérêts (exclue). Les dates de détermination des intérêts et les dates de paiement d'intérêts sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Date de détermination des intérêts	Date de commencement de la période d'intérêts	Date de fin de la période d'intérêts	Date de paiement d'intérêts	Taux d'intérêt
Non applicable	14 juillet 2023	14 juillet 2024	15 juillet 2024	5,00% p.a.
Non applicable	14 juillet 2024	14 juillet 2025	14 juillet 2025	5,00% p.a.
Non applicable	14 juillet 2025	14 juillet 2026	14 juillet 2026	5,00% p.a.
10 juillet 2026	14 juillet 2026	14 juillet 2027	14 juillet 2027	Max(1% p.a.; 2 x (30-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR – 10-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR))
12 juillet 2027	14 juillet 2027	14 juillet 2028	14 juillet 2028	Max(1% p.a.; 2 x (30-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR – 10-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR))
12 juillet 2028	14 juillet 2028	14 juillet 2029	16 juillet 2029	Max(1% p.a.; 2 x (30-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR – 10-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR))

*30-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR, 11:00 heure de Francfort Niveau (ISDAFIX®) tel qu'indiqué sur la page de Reuters EURSFXA30Y= (ou toute nouvelle version de cette page ou toute page de remplacement)

**10-Year EUR Swap Rate sur EURIBOR, 11:00 heure de Francfort Niveau (ISDAFIX®) tel qu'indiqué sur la page de Reuters EURSFXA10Y= (ou toute nouvelle version de cette page ou toute page de remplacement)

Remboursement à l'échéance: Le 14 juillet 2029, vous recevrez 1 000 EUR pour chaque titre de créance que vous détenez. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'initiateur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi. À chaque date de paiement du coupon flottant, vous recevez le coupon flottant qui est égal à 200% multiplié par la différence entre le taux de swap 30-Year EUR Swap Rate et le taux 10-Year EUR Swap Rate. La valeur du Coupon retenu ne peut pas être inférieure à 1%.

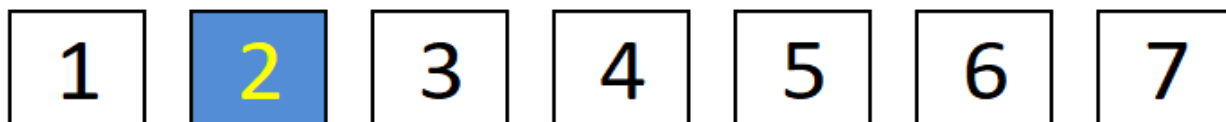
Investisseurs de détail visés Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;

- recherchent un revenu, s'attendent à ce que le taux d'intérêts applicable évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous;
- acceptent le risque que l'initiateur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit, mais ne peuvent sinon supporter aucune perte de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conformes à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 14 juillet 2029. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100,00% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 14 juillet 2029. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance pendant une période jusqu'aux 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Risque d'inflation : Si le contexte économique de forte inflation devait perdurer dans les prochaines années, comme c'est le cas actuellement, alors il se pourrait que le rendement réel du titre de créance soit négatif

Période de détention recommandée:	6 ans	
Exemple d'investissement:	10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	11 567 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	Rendement annuel moyen	
	-11,13%	2,45%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	Rendement annuel moyen	
	-7,15%	2,45%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	Rendement annuel moyen	
	-5,96%	2,45%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	Rendement annuel moyen	
	-5,29%	2,76%

Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance de l'actif de référence pendant une période jusqu'aux 5 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée vous pourriez subir des coûts supplémentaires. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'émetteur fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si l'émetteur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in) pour éviter la faillite, votre créance peut être réduite à zéro,

convertie en titres de capital (actions) ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que:

- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
Coûts totaux	555 EUR	457 EUR
Incidence des coûts annuels*	5,79%	0,80% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,26% avant déduction des coûts et de 2,45% après cette déduction.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,57% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	457 EUR
Coûts de sortie	0,98% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous recevez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	98 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 6 ans

La période de détention recommandée pour le produit est de 6 ans, car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance. L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart entre le prix de rachat et la valeur de marché au moment du rachat du produit avant la date d'échéance finale (1%) et inclura tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur en relation avec le produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous revendez le produit à l'initiateur. Cet écart sera égal à 1% en cas de remboursement avant l'échéance.

En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance. Si vous vendez le produit avant la période de détention recommandée, l'incidence des coûts totaux estimée sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement est indiquée dans le tableau dans la section « Que va me coûter cet investissement? » ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou du règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'*European Union (Withdrawal) Act 2018* et des règlements qui en découlent (tels que modifiés, le « Règlement Prospectus britannique »), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>, <https://www.gsmarkets.be/fr/over-ons/notifications/> et <https://www.gsmarkets.be/nl/over-ons/notifications/>.